



MATINÉE CLST

CONCEPTION DES **L**IEUX ET **S**ITUATIONS DE **T**RAVAIL

26 Septembre 2018



PROGRAMME DE LA MATINÉE

- | | |
|--|--|
| 1. Présentation CARSAT | Cécile Clément-Farhoud (Ingénieur Conseil) |
| 2. Présentation INTEREX | Michel Lohier (Président Intérex) |
| 3. CLST: la démarche | Thierry Depiesse (Ingénieur Conseil) |
| 4. Protection contre les chutes de hauteur | Cécile Clément-Farhoud (Ingénieur Conseil) |
| 5. La circulation extérieure | Thierry Depiesse (Ingénieur Conseil) |
| 6. Eclairage | Cécile Clément-Farhoud (Ingénieur Conseil) |
| 7. Témoignage d'entreprise | Julien Picard (Resp. Nord-Est Steap Stailor) |
| 8. Questions/ réponses | |



Vos interlocuteurs en région :



- Organisme de Sécurité sociale à compétence régionale (Régime général)
- Structure de droit privé exerçant une mission de service public
- Intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région, au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels



Caisse d' Assurance Retraite et de la Santé au Travail



Assureur obligatoire des Risques Professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles) à charge unique de l'employeur

Réparation (CPAM)

Tarifification

Prévention

Missions des CARSAT

(Arrêté 28 Novembre 1996)



Service prévention des risques professionnels

Ingénieurs Conseils, Contrôleurs de Sécurité et Ergonomes

Développer et coordonner la prévention des AT/MP

Conseil

Contrôle

Incitations
financières

Information

Formation

Droit d'entrée et de visite

Droit de demander **toutes mesures justifiées de prévention**

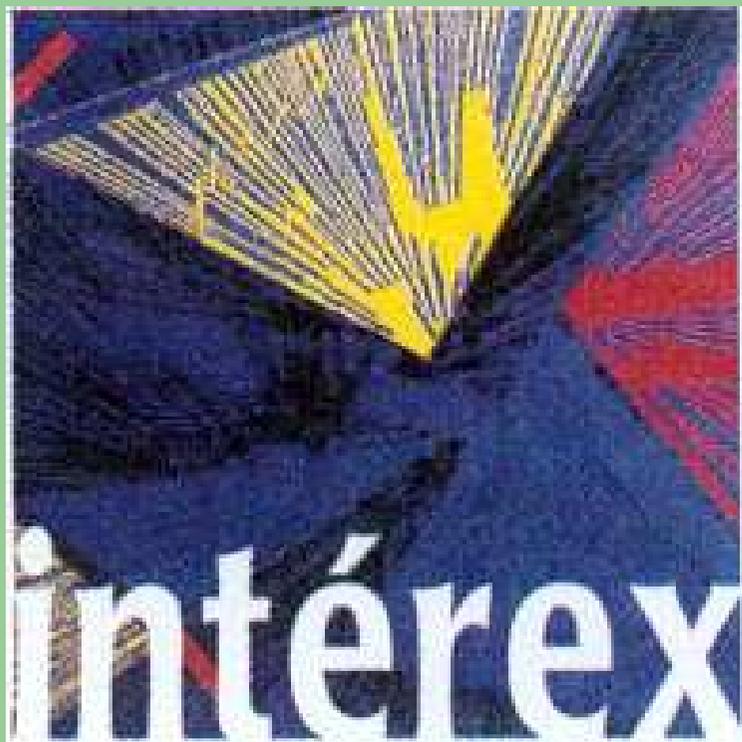
code Sécurité Sociale
Articles L422 et L243



Programmes de prévention

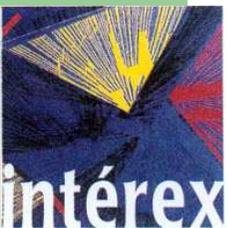


Association INTEREX



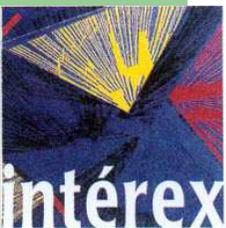
Objectifs: SECURITE ET SANTE au TRAVAIL

- Réunir les personnes qui interviennent sur les sites industriels
 - Autour du thème de la sécurité: donneurs d'ordre, prestataires, CARSAT, DREAL, OPPBTP
- Partager le retour d'expérience
 - Témoigner de ses propres expériences, promouvoir les réussites, développer les bonnes pratiques, comprendre et appliquer des règles partagées
- Améliorer la sécurité lors des interventions sur les sites industriels
 - Confronter les meilleures pratiques pour améliorer les interventions des entreprises intervenantes
- Conseiller les adhérents
 - Utiliser la richesse d'expérience des adhérents pour analyser des situations dégradées et proposer des pistes d'amélioration,



Moteurs d'INTEREX

- Le comité d'experts sécurité
- La CARSAT apporte connaissance expertise
 - Référence en termes de réglementation
 - Rôle fédérateur auprès des experts
 - Expertise dans les analyses de risques
 - Conseil aux entreprises adhérentes
 - Retour d'expérience globale en Lorraine
- L'OPPBTP
 - Angle de vue du BTP
- La DREAL
 - Référence pour les risques majeurs et l'environnement



ACTIONS

- Le site Internet

 - Règlementation, comptes-rendus, présentations, procédures, liens, adresses...

- Comité d'experts

 - réunions d'échanges des experts

- Les journées à thème

 - une journée spécifique consacrée à un sujet particulier:

 - Le protocole de sécurité

 - Le risque chimique

 - L'intérim

 - L'évaluation des risques

 - Le plan de prévention

 - Le contrat global

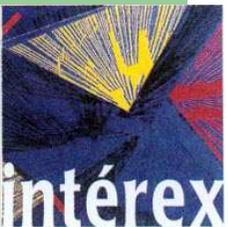
 - Le risque routier

 - La délégation de pouvoir

 - Comportement : management ou facteur humain

 - Risques psychosociaux

....





Adhérents INTEREX

- 20 Entreprises adhérentes
- CARSAT, OPPBTP, DREAL



EDF



amec spie

TOTAL PETROCHEMICALS



TOTAL

Ceaelec

ASCOMETAL



Prévention et Gestion
des Risques Professionnels
CRAM Alsace-Moselle



KAEFER WANNER



INEO
SVEZ

arcelor

MITTAL



CORUS



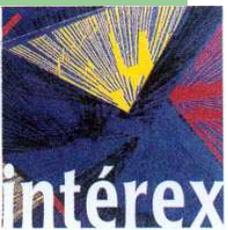
MultiServ

Harsco

Clemessy

PONTICELLI

SITA



Pour nous rejoindre:

Association INTEREX

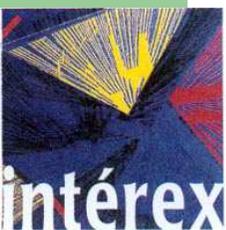
B.P. 7

57570 CATTENOM

Tel : 03.82.82.01.02

Fax : 03.82.82.02.03

<https://prevention-interex.jimdo.com/>

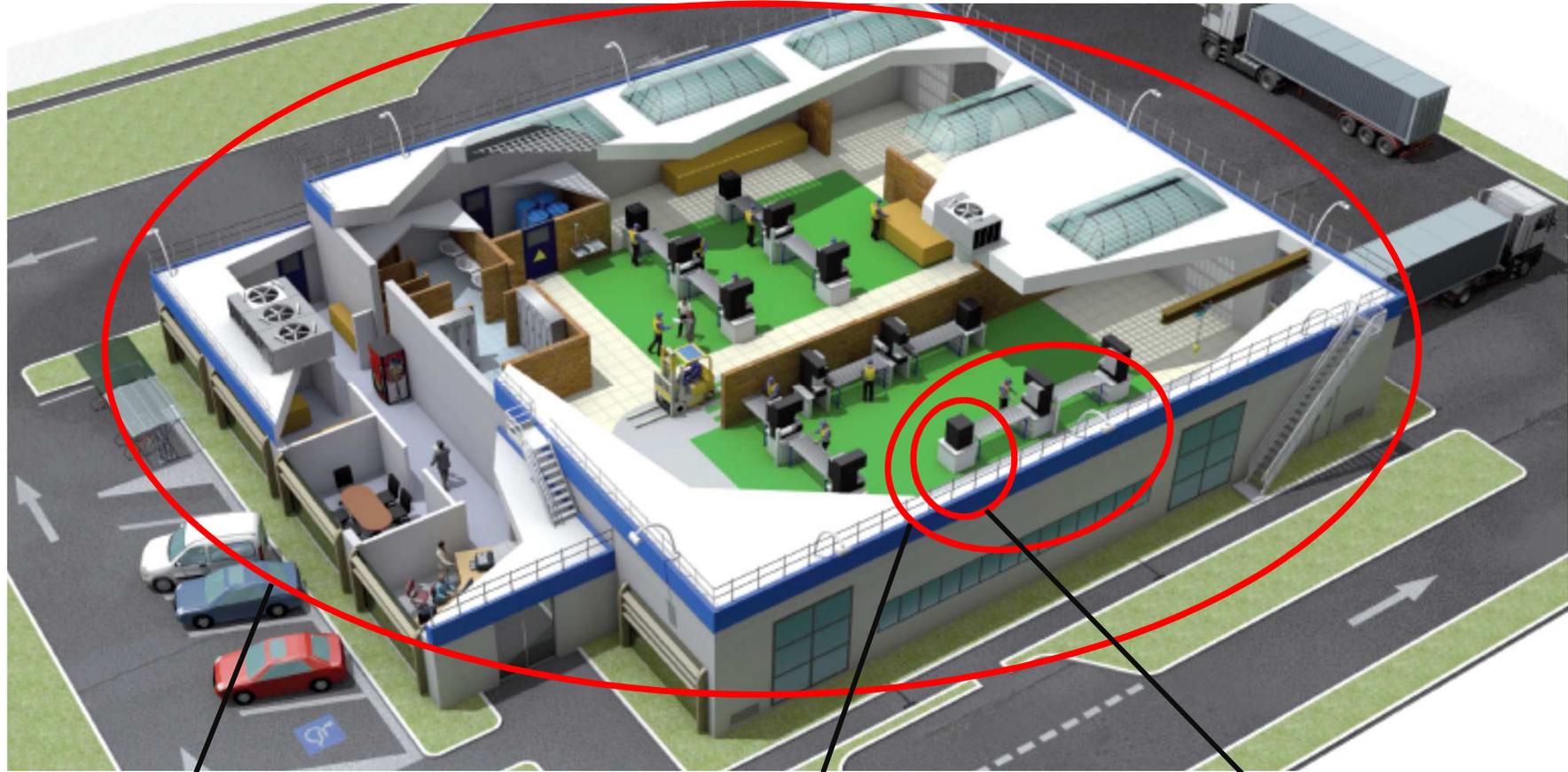




CLST: LA DÉMARCHE

Thierry Depiesse (Ingénieur Conseil Carsat Alsace-Moselle)

De quoi parlons-nous ?



Nouveau bâtiment

Nouvel aménagement

Nouvel équipement

CRÉATION
10 points clés
pour un
projet réussi

DE
une démarche
intégrant la santé
et la sécurité

TRAVAIL

De quoi parlons-nous ?



Phase construction

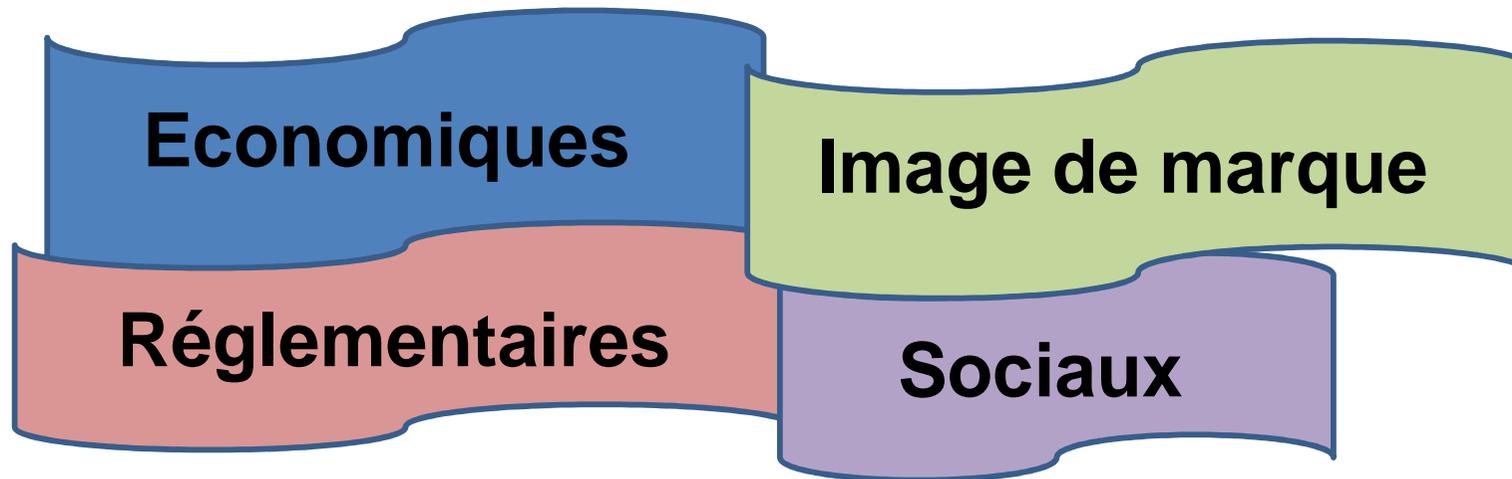


Phase exploitation



Les enjeux

Nouvel équipement
Nouveau bâtiment
Nouvel aménagement



Un projet de construction = un investissement financier

- **Budget d'investissement**

souvent contraint

- **Budget de fonctionnement**

à anticiper / choix techniques

Tentation

Privilégier l'investissement à court terme

Sous estimer les effets sur la santé et la sécurité des choix sur le bâtiment

les implantations

les circulations, ...

L'enjeu

- Aspect éthique

Social

- Placer l'individu au cœur de la réflexion



gagnant / gagnant

- Développer son capital immatériel



Baisse de l'absentéisme
Amélioration du service rendu

L'enjeu



« Image de marque »

Ne pas sacrifier la prévention des risques professionnels au profit d'un aspect purement « design »



L'enjeu

Réglementaire

**Traité de Rome
Acte Unique Européen**

1957

1986

Libre circulation des produits

Sécurité sur les lieux de travail

300 directives pour favoriser la libre circulation des personnes, services, capitaux et marchandises

**Directives économiques
Art.114 du TFUE**

**Directives sociales
Art.153**

89/392/CEE devenue 2006/42/CE
directive machine

89/391/CEE définit une approche globale de la Santé/Sécurité /Conditions de travail et la 2009/104/CE équipement de travail

Transposition en droit Français

Loi 91-1414 du 31 décembre 1991
Modifiée dans le code du travail

En vue de favoriser la prévention des RP

Art. L4121-1

L'employeur prend les mesures pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs

Art. L4121-2

Met en œuvre l'Art.1 sur la base des 9 principes généraux de prévention

Art. L4121-3

L'employeur doit évaluer les risques, puis met en œuvre les actions de prévention

Renforcé par le décret 2001-1016 du 05.11.2001 : obligation de transcrire l'évaluation des risques dans le DUER

**Conception des machines/
mise sur le marché L4311 – 1 à 7**

**Conception des lieux de travail
Obligations envers le MOA
(décret 92-332)**

Ambiance de travail (aération, assainis.,
Éclairage, bruit, thermique, ...)

Sécurité des lieux de travail
(construction, circulation)

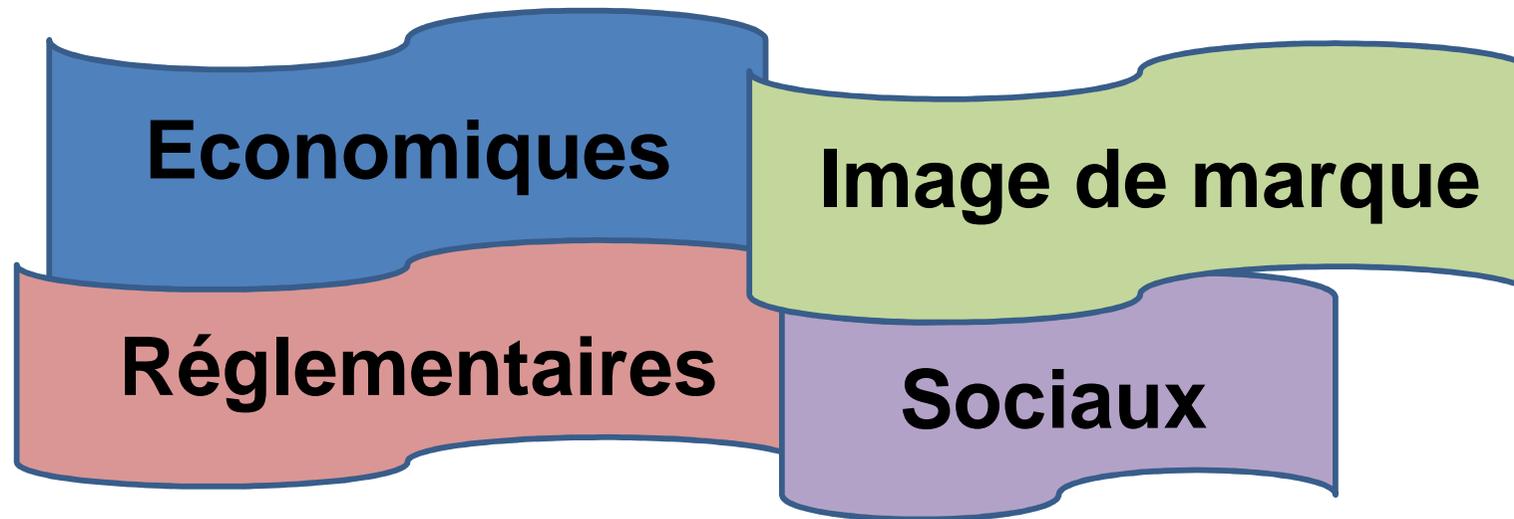
Prévention des incendies/explosion

+ Dossier de maintenance

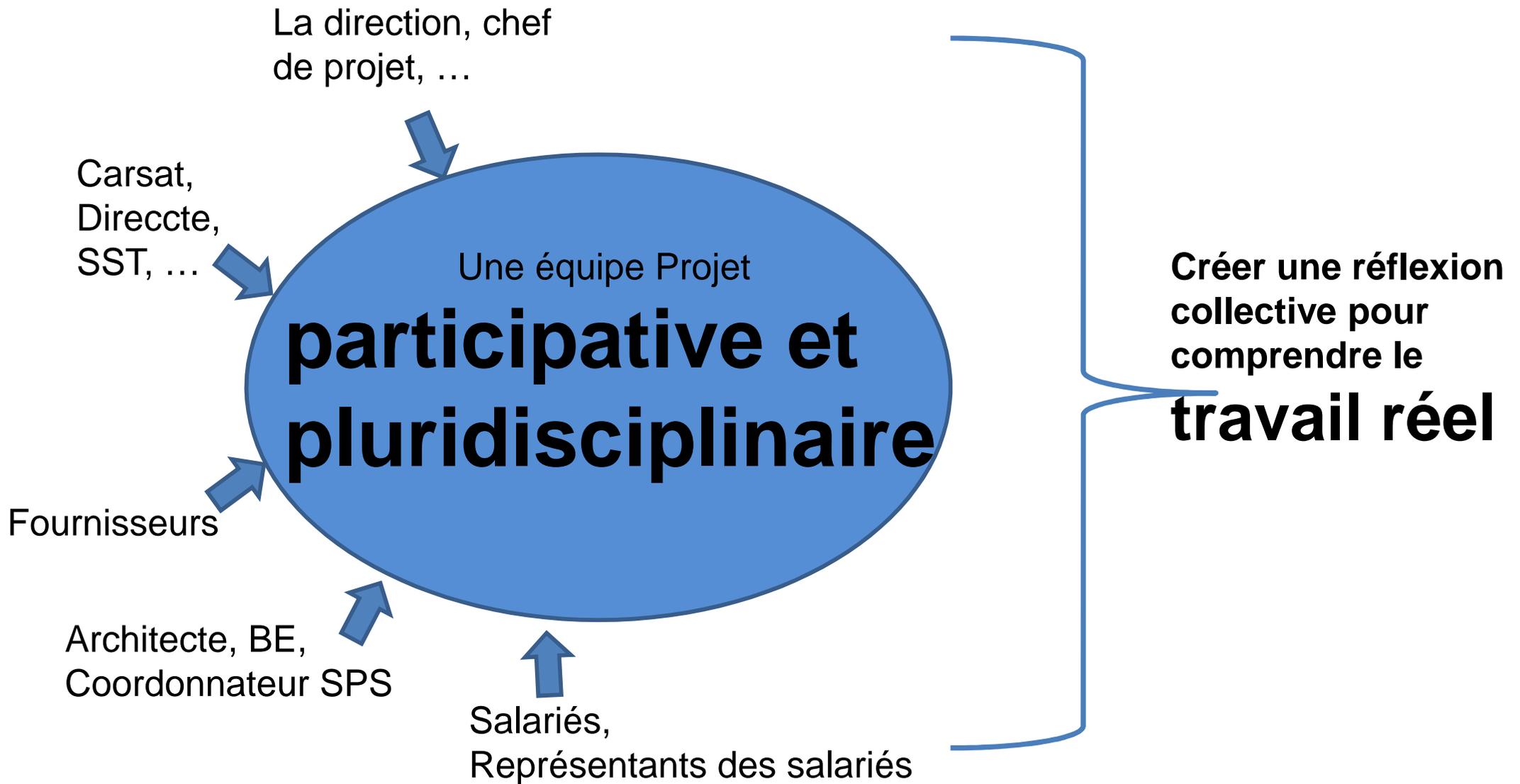
**Utilisation des équipements
de travail L4321 – 1 à 5**

**Utilisation des lieux de travail
Obligations des chefs d'établiss.
(décret 92-333)**

Les enjeux



Une démarche pour réussir un projet en y intégrant la santé et la sécurité au travail des futurs occupants



Activité réelle =?= activité prescrite

La démarche participative et pluridisciplinaire va permettre d'identifier et comprendre l'activité réelle (différente de l'activité prescrite)

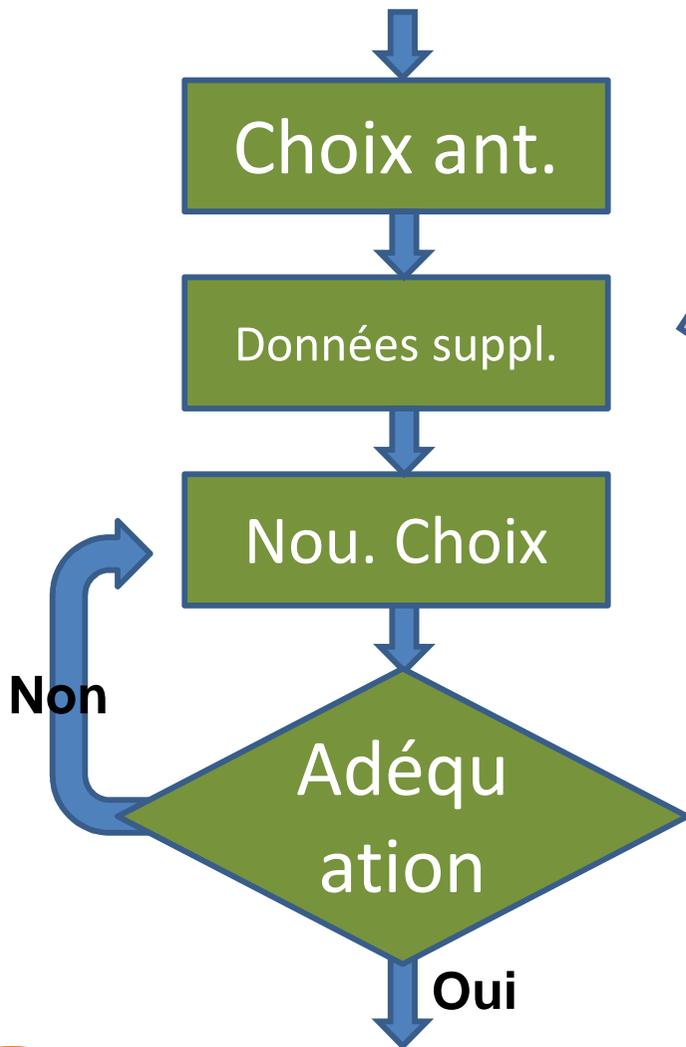
??...



Activité réelle =?= activité prescrite

La démarche participative et pluridisciplinaire va permettre d'identifier et comprendre l'activité réelle (différente de l'activité prescrite)

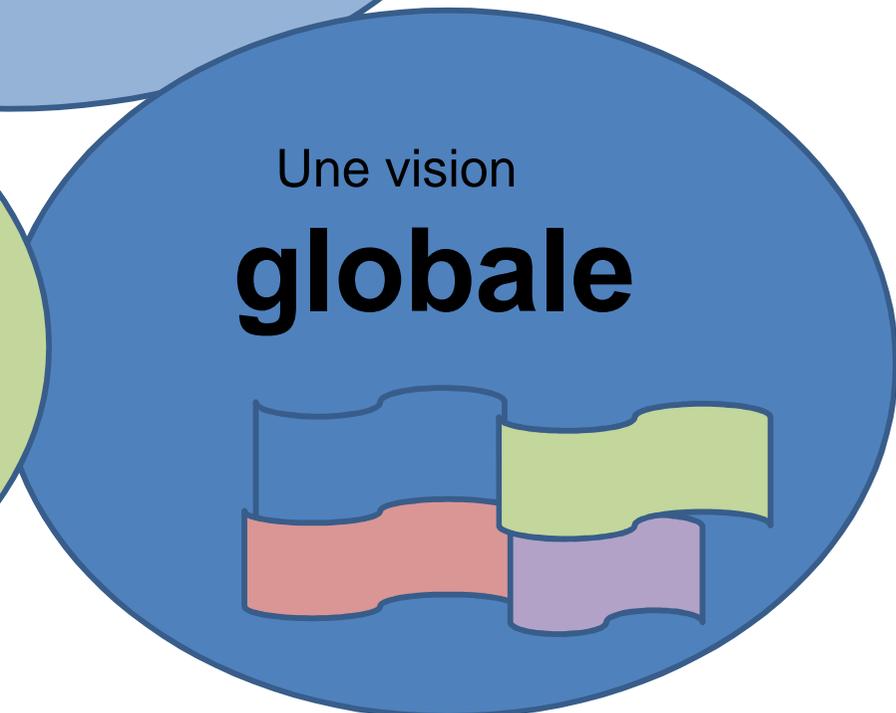
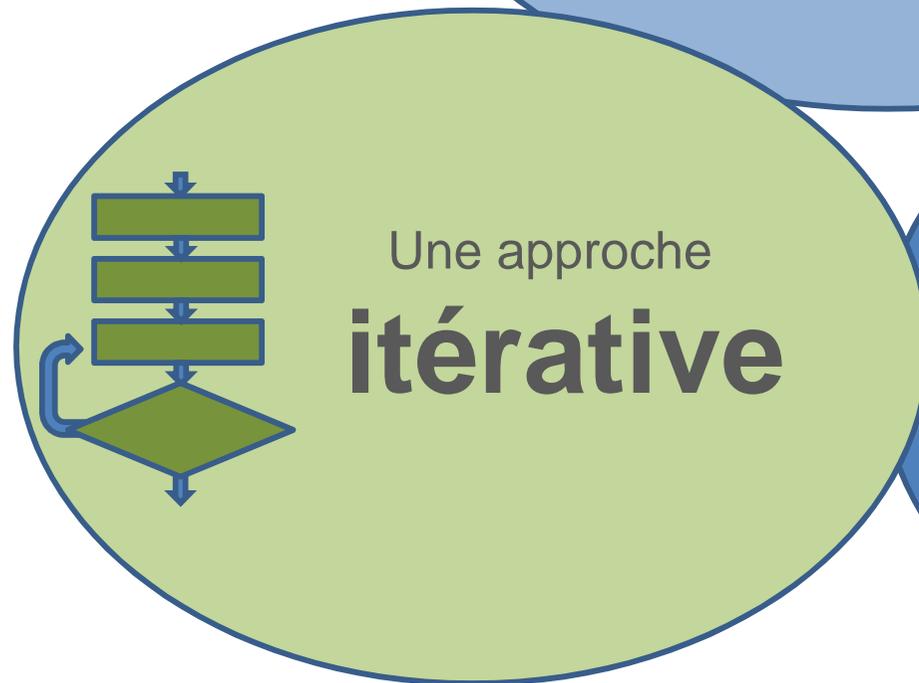




Une démarche
participative et pluridisciplinaire

Une approche
itérative

Une démarche
participative et pluridisciplinaire





Prévention par conception

- ▢ Agit sur une situation **future**
- ▢ Est **intégrée**
- ▢ Tend à **limiter** le risque
- ▢ Est d'une efficacité à **long terme**

Prévention par réaction

- ▢ Agit sur une situation **existante**
- ▢ Est le plus souvent **rapportée**
- ▢ Tend à **protéger** du risque
- ▢ Est **éphémère**

A quoi faut-il penser ?



Des indices...

Confort Visuel
Contact avec l'extérieur

80% des messages par voir visuelle
Mauvais éclairage = risque potentiel

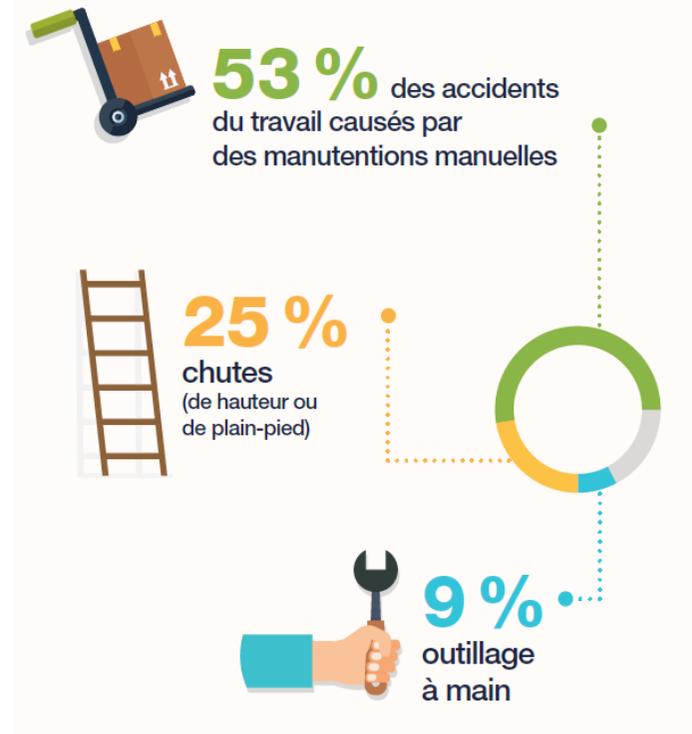
3464 tués/an dont 434
dans le cadre professionnel

TMS = 1ère cause MP

Bruit = première nuisance dénoncée par 2/3 des français

Pollution Non spécifique / pollution spécifique
Exposition à des produits CMR

25 % des Accidents du Travail = Chutes de hauteur
+ plain-pied



10 points clés pour un projet réussi

CIRCULATION EXTÉRIEURE

AMÉNAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL

**VESTIAIRES, RÉFECTOIRES,
SANITAIRES**

ÉCLAIRAGE NATUREL



Quels sont mes objectifs



Comment faire ?



Repères techniques

Bonnes pratiques de conception

ACOUSTIQUE

**AÉRATION ET
ASSAINISSEMENT**

ÉCLAIRAGE ARTIFICIEL

**STOCKAGE DES PRODUITS
DANGEREUX ET DECHETS**

**PROTECTIONS COLLECTIVES
CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR**

MANUTENTION ET LEVAGE